

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »



JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Convocation du Comité d'organisation. — Chronique. — Choses Lyonnaises. — Les sciences et leurs applications contemporaines : L'Electricité. — Etat des travaux de l'Exposition. — Fêtes en vue de l'Exposition. — La fontaine Bartholdi. — Echos. — Bulletin financier. — Revue des spectacles.

PARTIE OFFICIELLE

CONVOCAION

DU

COMITÉ D'ORGANISATION

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que, sur l'invitation de M. le Maire de Lyon, les membres du Comité d'organisation et de patronage de l'Exposition de Lyon doivent se réunir à l'Hôtel de ville, le mercredi 22 mars à 8 heures du soir.

Dans notre prochain numéro, nous rendrons compte de cette réunion et nous publierons la liste du Comité d'organisation, composé des représentants les plus autorisés des Sciences, des Lettres, des Arts, du Commerce et de l'Industrie, dans notre ville et qui donneront certainement à l'œuvre si intéressante de l'Exposition, un puissant et précieux concours.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE

Le dernier numéro du *Bulletin officiel* donnait — en photogravure — un plan du Parc de la Tête-d'Or, où doit se tenir l'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon, en 1894.

Nous fournirons aujourd'hui, sur le Parc lui-même, des détails qui ne sauraient manquer d'intéresser nos lecteurs :

Le Parc de la Tête-d'Or comprend une superficie totale de 104 hectares 74 ares.

Dans cette superficie ne sont point compris les terrains dont le Parc s'est augmenté depuis le comblement des fossés le long du boulevard du Nord, et la démolition du fort des Charpenes, terrains qui représentent encore 40 hectares environ.

Il a été créé en 1857, d'après les plans de M. Bulher, architecte-paysagiste de Paris, sous la direction de M. Bonnet, ingénieur en chef des travaux de la ville de Lyon.

Le Parc de la Tête-d'Or est ainsi nommé à cause de la tête en or sculptée — œuvre gallo-romaine — trouvée dans les terrains de l'ancienne ferme de la Tête-d'Or qui appartenait aux hospices.

Il est divisé en deux parties : la partie pittoresque et la partie scientifique.

Cette dernière comprend le jardin botanique, le jardin zoologique, le jardin d'Hiver et les serres annexes : la grande serre, la serre des orchidées — une des plus riches de l'Europe, en espèces — la serre tropicale, la serre aux camélias, etc.

Les serres réunies couvrent une surface de 3320 mètres carrés ainsi répartie :

Serre aux Camélias.	340 mètres
Serre Jardin d'Hiver	1.240 —
Serre dite : Chambre aux Palmiers.	340 —
Serres Hollandaises.	1.400 —

La capacité totale des serres est de 21,000 mètres cubes.

La serre chaude aux palmiers, la serre aux camélias et le jardin d'hiver sont groupées et communiquent entre elles.

Elles ont été reconstruites sur l'emplacement des anciennes serres en bois qui menaçaient ruine.

Les travaux, commencés en 1877, ont été entièrement terminés en 1884.

La hauteur intérieure des serres varie de 11 à 21 mètres, elles sont divisées — au point de vue de la culture — en serre chaude, serre tempérée et serre froide. Le chauffage est fourni par un thermo-siphon dont les tuyaux mesurent 4,000 mètres de longueur.

Cet appareil distribue la chaleur produite par une batterie de sept chaudières ; il a été établi de manière à pouvoir maintenir pendant les grands froids de l'hiver une température minimum de 25 degrés centigrades pour la serre chaude, de 10 degrés pour la serre tempérée, et de 4 degrés pour la serre aux camélias.

Les collections entretenues dans les serres comprennent environ 1,900 variétés botaniques, représentées par 7,000 sujets.

Le Jardin botanique — situé à l'extrémité orientale du Parc — est tracé en forme de demi-cercle et renferme une école générale de botanique et une école spéciale de plantes médicales contenant ensemble 4,500 variétés.

Il possède — en outre — une section consacrée à la culture des roses, avec 2,000 variétés, une section consacrée à la culture des vignes, enfin une troisième section consacrée à l'arboriculture.

L'école des arbres et arbustes renferme environ 2,500 variétés.

La section de botanique est complétée par un jardin floral dans lequel sont exposées les nouveautés horticoles.

Le jardin floral est chargé de produire toutes les plantes de pleine terre nécessaires aux décorations florales des fêtes officielles ainsi que celles destinées à l'ornementation des squares et des jardins.

A ce service se rattache l'entretien de la collection des azalées — 600 sujets de fort échantillon — et les orangers — au nombre de 150 — utilisés pour la décoration des places publiques non plantées d'arbres.

Le Jardin Zoologique placé à côté du jardin botanique occupe une superficie de huit hectares, et se compose de sept parcs d'animaux et d'une faisanderie.

Le Parc proprement dit est complanté d'environ 33,000 arbres dont 19,000 à feuilles caduques et 14,000 à feuilles persistantes ; 24 lanternes à gaz y distribuent l'éclairage ; l'arrosage est assuré à l'aide de 336 bouches d'eau.

Sous le rapport des eaux, le Parc possède un service spécial qui ne fonctionne qu'en cas de pénurie ; il est alimenté par un réservoir construit sur la commune de Caluire et dont la capacité est de 2,615 mètres cubes.

Les bâtiments répartis dans le Parc sont au nombre de huit :

Le Conservatoire de Botanique.

La petite Ferme.

Trois maisons de gardes.

L'habitation des chefs de culture.

Le Pavillon de l'orangerie.

Le Chalet-restaurant et ses annexes.

La superficie du Parc — qui est comme nous l'avons dit de 104 hectares 74 ares se décompose ainsi :

9.280 mètres d'allées à voitures donnant une surface de	9 ^h 02 ^a 80
18.450 mètres d'allées à piétons donnant une surface de	7 12 99
Les pelouses donnant une surface de	63 » »
Parcs d'animaux donnant une surface de	8 » »
Le lac et la rivière donnant une surface de	17 58 21
Total	104 ^h 74 ^a »

La dépense d'entretien s'élève — en moyenne — à la somme de 130.000 francs par an.

En résumé le Parc de la Tête-d'Or par son étendue, son lac, sa superbe végétation, sa proximité du centre de la ville, fournira à l'Exposition de 1894 le terrain le plus enviable qu'on eût pu rêver pour elle.

CHOSSES LYONNAISES

Chemin de fer de Lyon-Croix-Rousse à Saint-Etienne.

Voici le texte de la pétition qui a été remise aux pouvoirs publics par l'Administration de la Chambre syndicale des propriétés immobilières des 1^{er} et 4^e arrondissements de Lyon et banlieue :

Les soussignés, membres de la Chambre syndicale des propriétés immobilières, représentant tout spécialement les intérêts des 1^{er}, 4^e arrondissements et banlieue, ainsi que la population ouvrière des plateaux, ont l'honneur de vous exposer que :

Au mois d'avril 1890, le Conseil municipal de Lyon a voté une subvention pour la création d'une ligne de chemin de fer entre Saint-Etienne et Lyon-Croix-Rousse.

Dans cette même délibération le Conseil municipal a nommé une Commission de cinq membres ayant pour mission de régler les questions de détail de cette concession et de s'entendre avec le Conseil général pour lui donner un caractère définitif.

Au mois d'août de la même année, le Conseil général a nommé également une Commission qui s'est abouchée avec celle du Conseil municipal, et après entente entre ces deux Commissions, le Conseil général, au mois de novembre suivant, a donné la concession de la construction de la ligne de Lyon-Croix-Rousse à Saint-Etienne en ne faisant qu'une seule réserve, c'est que la concession qu'il donnait deviendrait définitive dès que le département de la Loire l'aurait donnée de son côté.

Ces conditions ont été remplies par le département de la Loire, qui a donné son approbation à la concession au mois d'avril 1892. Cette concession est donc devenue définitive et le département de la Loire, conformément à ses engagements, a fait parvenir à l'administration supérieure le dossier complet constatant son acceptation.

En présence de ce qui vient d'être exposé, nous demandons, nous, habitants des 1^{er}, 4^e et 5^e arrondissements de Lyon, où en est cette affaire et pour quelle raison suite ne lui est pas donnée comme dans le département de la Loire.

Etant donnée la situation malheureuse et très intéressante de ces arrondissements, la construction de ce chemin de fer s'impose d'une manière absolue et pour les nombreuses raisons qui ont été exposées maintes fois.

Quelle est la cause qui annihile tant d'efforts pour arrêter l'exécution d'une œuvre qui doit ramener la prospérité dans ces quartiers si déshérités et dignes d'intérêt et dont les habitants, par des pétitions qui ont été recouvertes de plus de huit mille signatures recueillies hâtivement, démontrent toute l'importance de cette amélioration tant désirée.

Ne ressort-il pas, Messieurs, de ce qui précède, que la concession aujourd'hui est définitive. Il suffit de vous rappeler que vous êtes engagés, qu'il doit en résulter une mise en œuvre et qu'il n'est permis à personne de mettre en doute votre bonne volonté et votre signature.

Le rapport si complet présenté par M. Nollot et les arguments irréfutables développés par M. Lagrange au Conseil général, ainsi que par divers orateurs qui ont fait ressortir d'une façon si précise et si lumineuse la situation des négociations de cette affaire, nous font espérer que bientôt nous verrons aboutir une œuvre si impatiemment attendue.

Dans cet espoir, nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très humbles serviteurs.

Pour le Conseil d'administration du Syndicat,
L'ADMINISTRATION.

Projet d'édifice pour Concerts, Conférences, Expositions d'art et d'industrie, Fêtes publiques.

Un projet en fait naître d'autres.

Nous avons parlé de la construction prochaine d'un Alcazar à Lyon.

L'emplacement choisi était situé à proximité de l'avenue de Saxe et du cours Morand.

Un autre projet dû à MM. Ch. Monot et E. Hugué, architectes, vient de surgir : il s'applique

également à la construction d'un édifice avec salles pour concerts, expositions d'art et d'industrie, bals, fêtes publiques, édifice que rend indispensable la disparition du théâtre Bellecour.

Nous empruntons à la *Construction Lyonnaise* les détails intéressants qui suivent : ces détails sont fournis par les auteurs du projet, eux-mêmes :

Le terrain à trouver doit réunir trois conditions.

La première : il sera vaste.

A l'est, et en contact avec la nouvelle Préfecture, il existe deux masses de terrains, séparées par la rue Dunoir, mais qui, réunies, forment un tout de 9,600 mètres carrés, limité par l'avenue de Saxe, les rues Pierre-Corneille, Servient et de Bonnel.

Pour créer la Préfecture, on supprima la rue Dunoir du cours de la Liberté à la rue Pierre-Corneille. Dans le projet actuel, cette suppression est poursuivie jusqu'à l'avenue de Saxe.

La rue Dunoir, aboutissant actuellement au bâtiment des archives, se terminerai alors à l'avenue de Saxe dans l'axe de l'édifice projeté.

On ne verrait donc plus de l'avenue de Saxe ce bâtiment des archives qui fut imposé à M. Louvier et, si le maître regretté était encore là, il serait certainement fort heureux de le voir masquer.

Sur le périmètre de cette masse, on construirait des immeubles de rapport assurant le côté financier de la combinaison et, tout en réservant un espace minimum de 5 mètres en avant des façades sur cour, il reste encore un rectangle de 102 mètres de longueur par 29 mètres de largeur, soit une surface de 2950 mètres. Sur ce rectangle, on élèverait des salles d'expositions donnant un développement de 380 mètres de cimaise susceptible d'être portée à 540, en exposant à la galerie les dessins ou autres œuvres pour l'examen desquelles le recul n'est pas nécessaire. Ce développement de 540 mètres assure toute satisfaction, même en considérant une augmentation sensible des œuvres à exposer ; le développement de la cimaise au salon actuel de Bellecour est de 275 mètres, les années précédentes, il était de 225 mètres seulement.

Les salles d'expositions seraient reliées entre elles par le vestibule central à rez-de-chaussée de la salle de concert, avec entrée principale avenue de Saxe. Cette salle de concert, avec disposition particulière pour conférences, audition d'orchestres ou de masses chorales et à transformations prévues pour fêtes diverses, pourrait, avec son amphithéâtre, recevoir 2 mille 200 spectateurs ; au centre, en contact avec les galeries d'expositions, elle formerait avec elles un ensemble incomparable pour un grand bal, une fête publique.

Dans l'axe et postérieurement à la scène, avec façade rue Pierre-Corneille, précisément en face du bâtiment des Archives, nous plaçons le Conservatoire de musique, dont l'installation actuelle, rue Lainerie, est, on le sait, des plus défectueuses. Chacun sait aussi que, n'était la question d'argent, il y a beau temps que ledit Conservatoire serait adossé au théâtre des Célestins, le voisinage d'une salle de spectacle étant pour cette école une nécessité.

L'immeuble, dont le rez-de-chaussée serait affecté à l'entrée principale, avenue de Saxe, serait disposé, aux différents étages, en salles de réunions pour sociétés savantes. Ces sociétés se réunissent actuellement au Palais Saint-Pierre, avec l'obligation de quitter le Palais avant six heures du soir, ce qui n'est pas toujours pratique. Elles se réunissent dans des locaux dont le conservateur du Palais serait fort heureux de pouvoir disposer, soit pour créer de nouvelles salles pour les musées dont les greniers regorgent d'œuvres méritant le grand jour, soit pour agrandir la bibliothèque, véritablement insuffisante. On pourrait distraire de là quelques Académies, sinon toutes, et en loger d'autres actuellement errantes.

Au-dessous des galeries d'expositions, un sous-sol, dont le niveau serait à 1^m,50 plus bas que le sol de la rue, serait affecté, d'un côté, à une vaste brasserie dont l'entrée serait à rez-de-chaussée de l'immeuble élevé dans l'axe de la façade, rue Servient. La partie symétrique, avec entrée rue de Bonnel, serait disposée pour un établissement de bains ; à la suite nous trouvons l'installation de forces motrices pour l'énergie et l'éclairage électriques nécessaires à la totalité de la masse.

La seconde condition est : le terrain sera central. Nous n'affirmerons pas que celui choisi l'est autant que la place Bellecour, mais il touche à la

Préfecture, il touche à la rue Servient, qui est le prolongement du pont de l'Hôtel-Dieu, il touche enfin à l'avenue de Saxe, la grande artère des III^e et VI^e arrondissements. Il est véritablement au centre d'une population de près de 200,000 habitants, en restant à 600 mètres de la rue de la République.

La place Bellecour restera, moralement, le premier centre de Lyon, mais la Préfecture est d'ores et déjà le second, la place, le quartier des Terreaux ne pouvant être que le centre du haut commerce.

Nous disons donc que pour construire cet édifice, la place Bellecour vaudrait peut-être mieux, mais la place Bellecour n'est pas à vendre. Ce premier centre reconnu impossible, nous nous rabattons sur le second, la Préfecture, la rive gauche, le Lyon moderne vers lequel un courant irrésistible entraîne tout.

La troisième condition est : ce terrain ne sera pas cher. L'administration des Hospices a, depuis quelques années, pris une excellente détermination. Elle impose, dans les masses de terrains vendues par elle, l'obligation de laisser libre l'espace restant, après avoir pris, pour les immeubles, 15 ou 16 mètres en profondeur sur chaque face de la masse. On obtient ainsi une cour vaste, apportant à profusion de l'air, de la lumière. Dans notre projet, les salles d'expositions ne comportant qu'un rez-de-chaussée, ne dépassant pas, à naissance de toiture, la hauteur de l'entresol des maisons d'habitation, un espace de 6 mètres, absolument libre, étant réservé en avant des façades, aucune fumée, aucune odeur ne se dégageant des salles d'expositions ou de concert, les pièces sur cour se trouveraient dans des conditions hygiéniques identiques à celles donnant sur une cour nette de toute construction.

Ce point acquis, la surface destinée aux salles d'expositions et de concert peut et doit être considérée, pour l'achat, dans des conditions analogues à la surface des cours réservées dans les masses récemment construites cours Lafayette, soit une redevance par immeuble venant à dégrever d'autant les propriétaires de ces maisons.

Les deux immeubles avec façades sur rue devant appartenir à la Ville, c'est-à-dire l'entrée principale, avenue de Saxe, et l'entrée du Conservatoire, rue Pierre-Corneille, occuperaient une surface de 640 mètres, sur lesquels 440 appartiendraient déjà à la Ville par la suppression de la rue Dunoir.

Nous n'entrerons pas plus avant dans les détails du plan financier, le projet devant incessamment être soumis au Conseil municipal.

LES SCIENCES

ET LEURS APPLICATIONS CONTEMPORAINES

ÉLECTRICITÉ

III

Applications domestiques de l'éclairage électrique.

L'éclairage électrique par l'arc voltaïque n'aura jamais que des applications très restreintes dans la vie privée. Sa lumière trop vive, trop intense, fatigue la vue ; elle ne modifie pas les couleurs, comme le font presque tous les autres modes d'éclairage, et par suite, elle éprouve beaucoup.

L'entretien des foyers lumineux est relativement compliqué. Chaque jour il faut changer les charbons entre lesquels jaillit l'arc électrique, nettoyer le globe émaillé qui l'entoure, vérifier l'état du régulateur, etc., ce qui constitue une série de manipulations délicates sinon difficiles que l'on ne saurait exiger de tout le monde.

Enfin, pour alimenter l'arc voltaïque, il est nécessaire d'employer un courant puissant qu'il est difficile de produire avec les procédés que nous examinerons plus loin.

Toutes ces difficultés disparaissent par l'emploi des lampes à incandescence, qui ont séduit le public dès leur apparition. Ce sont elles qui permettent d'établir de petites installations avec le moins de frais et le plus de simplicité possible.

Cependant aucune de ces deux conditions principales n'est encore réalisée.

L'électricité produite pour alimenter quelques lampes dans une maison ou dans un appartement revient à un prix très élevé.

Si l'on a toute une maison à éclairer, on peut s'adresser aux machines dynamo-électriques que l'on mettra en mouvement, soit par des moteurs hydrauliques que l'ouverture d'un robinet suffit à mettre en mouvement et qui marchent sans surveillance, soit par des moteurs à gaz dans le cas beaucoup plus général où l'on n'a pas de chute d'eau à sa disposition.

Les moteurs à gaz de construction assez compliquée et par suite sujets à des dérangements nombreux reposent sur un même principe qui est l'utilisation de l'explosion prudente d'un mélange d'air et de gaz d'éclairage.

Pour employer des moteurs hydrauliques ou à gaz et des machines électriques, il faut être quelque peu mécanicien et tout le monde n'est pas mécanicien.... Ils ne sauraient convenir dans les cas nombreux où l'on doit exiger seulement de savoir tourner un robinet ou pousser un contact.

Les piles sont-elles préférables pour l'éclairage domestique?

Nous distinguerons l'éclairage continu et l'éclairage intermittent.

Dans ce dernier cas, il est facile et économique d'avoir de la lumière avec des piles, mais la durée de l'éclairage ne doit pas dépasser une heure et de plus ne doit pas avoir une trop grande intensité. On emploie des piles analogues à celles des sonneries.

Pour l'éclairage électrique continu, une foule de piles ont été proposées, reposant sur les principes les plus variés et les plus différents : piles au bi-chromate de potasse de M. Planté, piles à chlorure de M. R. Upward, piles Daniell à écoulement, etc...

Mais ces piles — question de prix à part — demandent à être mises en action au moment de produire la lumière, sans quoi elles fonctionnent en pure perte. Aussi a-t-on essayé de supprimer ce grave inconvénient par l'emploi des *accumulateurs*.

Les accumulateurs reçoivent l'énergie électrique produite soit par des machines, soit par des piles, l'emmagasinent sous forme d'action chimique et la restituent à volonté par la destruction de cette action chimique. Ce sont de véritables piles — mais qui ne produisent pas directement l'énergie électrique — d'où le nom de couples secondaires qui leur a été donné.

Les accumulateurs sont encore des réservoirs d'énergie qui permettent de dépenser rapidement celle qu'on leur a fournie très lentement.

L'éclairage électrique avec l'emploi des accumulateurs peut être employé; il permet d'obtenir la lumière par la simple manœuvre d'un bouton ou d'un commutateur. Mais, pour surveiller les appareils il faut être quelque peu électricien, et, comme pour les moteurs, tout le monde n'est pas électricien.

Aussi l'éclairage électrique privé par les piles ne sera-t-il vraiment possible qu'avec une pile « puissante, économique, constante, de grande capacité, sans odeur, ni action toxique, facile à installer et à manipuler, ne dépensant rien inutilement et utilisant des substances bon marché ». Quand cette pierre philosophale de l'électricien sera-t-elle découverte?

Une autre solution se présente qui sera probablement plus vite trouvée que la pile idéale : ce sera la distribution facile et à de grandes distances de l'énergie électrique. Chacun la recevra comme on reçoit le gaz et l'emploiera sans avoir à établir une installation mécanique, extrêmement coûteuse et sans s'inquiéter de la marche, de l'entretien des appareils générateurs.

On a encore construit des appareils dans lesquels lampe et pile ou accumulateurs sont transportables comme une lampe à huile ou à pétrole; on a employé des lampes minuscules dans la fabrication de bijoux lumineux, etc. Mais ce sont là, des objets de pure curiosité, nullement pratiques, et qui ne tendent nullement à l'être.

Nous terminerons en ajoutant aux avantages que possède l'éclairage électrique, déjà énumérés dans un précédent article, celui de ne pas fatiguer la vue, d'être sans odeur, et de ne pas causer comme le pétrole les neuf dixièmes des incendies et des accidents qui arrivent dans les maisons.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Les travaux de l'Exposition sont poussés avec une grande activité, ils sont, du reste, favorisés par un temps exceptionnellement beau.

Tous les betons destinés à recevoir les grandes fermes qui se construisent en ce moment chez MM. Patiaud et Lagarde sont terminés.

Tous les bois de charpente nécessaires ont été amenés à pied d'œuvre, et les pilons qui doivent servir au levage de la partie métallique seront bientôt à hauteur.

Les premiers fers sont arrivés sur le chantier et sous peu nous pourrions assister à l'assemblage et au montage de ces diverses pièces.



FÊTES EN VUE DE L'EXPOSITION

Concours Musical en 1894

Dans une de ses séances du mois de décembre dernier, le Conseil municipal, sur la proposition de M. Arnoud, adjoint au maire, a demandé l'organisation d'un Concours musical à l'occasion de l'Exposition.

A cet effet, l'administration municipale jugea à propos de convoquer tous les Présidents des Sociétés lyonnaises, pour leur demander de vouloir bien prendre l'initiative de cette organisation; inutile de dire que les trente-deux Sociétés musicales de Lyon ont répondu avec empressement, et à l'unanimité, à l'appel qui leur avait été adressé; pour une organisation semblable, il est de toute nécessité que l'entente existe entre les Sociétés locales.

Dans une réunion tenue courant février et présidée par l'honorable M. Chevillard, adjoint aux beaux-arts, réunion à laquelle assistaient les délégués, une Commission provisoire, fût nommée, avec mission d'étudier les moyens à employer pour organiser cette grande fête, et d'en faire ensuite un rapport qui sera soumis au Conseil municipal.

Cette Commission, reconnaissant l'utilité incontestable de ce Concours, a déposé son rapport entre les mains de l'administration, afin de connaître ses intentions avant de constituer le comité d'organisation.

Nous nous permettons seulement de fixer l'attention du Conseil municipal en donnant ci-dessous le tableau comparatif des recettes de l'octroi sur les boissons et comestibles pendant les trimestres des années 84 et 85.

1884		1885	
Juillet...fr.	264.464 »	Juillet...fr.	666.347 »
Août.....	666.894 »	Août.....	666.419 »
Septembre .	650.349 »	Septembre .	639.087 »
	1.581.707 »		1.971.853 »

différence en faveur de 1885, 390,146 francs.

Ces chiffres sont assez éloquents pour que nos conseillers municipaux votent les subsides nécessaires à l'organisation de cette solennité artistique.

A côté du Concours musical, il y aura également des fêtes sportives de tous genres; des Courses vélocipédiques, des Régates internationales, un Concours de tir, un Concours de natation, un Congrès des bataillons de sapeurs-Pompiers et enfin un Concours de gymnastique.

Des subventions ont déjà été demandées à la

Municipalité pour ces manifestations patriotiques et nous faisons des vœux pour que le Conseil municipal, désireux de rehausser l'éclat de l'Exposition de 1894, veuille bien réserver aux fêtes sportives des subsides nécessaires à leur exécution.

Concours fédéral et international des Sociétés de gymnastique, à Lyon, en 1894.

Répondant à l'appel de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, dix-sept sociétés lyonnaises de gymnastique représentées par leurs présidents ou par des délégués se sont trouvées réunies vendredi soir 17 courant, à 8 heures 1/2, dans les salons de la brasserie Grüber.

La presse lyonnaise était spécialement convoquée à cette réunion. Il s'agissait d'obtenir son appui pour l'organisation du Concours fédéral et international de gymnastique, qui doit coïncider avec l'Exposition universelle de Lyon en 1894.

Disons tout de suite que l'Union des Sociétés de gymnastique peut compter sur cet appui, dans son acception la plus large.

Le bureau de l'Union était ainsi composé :
Président : M. PARMENTIER, directeur des contributions directes.

Vice-présidents : MM. CHARGNIOUX, président de la Française; LA PERRIÈRE, président de la Sentinelle.

Secrétaire général : KÆNIG.

Trésorier : M. BERTHIER, président des Eclaireurs de l'Est.

Après avoir exposé le but général de l'œuvre entreprise, M. Parmentier a fait appel à la presse pour seconder les organisations du futur concours.

M. de Leiris a parlé dans le même sens. La parole a été donnée ensuite à M. Kœnig, dont nous sommes heureux de reproduire ici le discours, à cause des intéressants renseignements qu'il contient sur l'organisation du concours de 1894.

MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE,

C'est sans surprise, à coup sûr, que vous avez reçu l'invitation des Sociétés de gymnastique de Lyon à laquelle vous répondez ce soir avec tant d'amabilité.

Eh bien ! disons-le tout de suite, avec la franchise qui caractérise les gymnastes : comme toujours, permettez-nous de compter sur vous !

Notre but, en vous réunissant aujourd'hui, était intéressé, c'est vrai, mais il s'agit ici, vous allez le voir, d'un intérêt supérieur à tous les autres.

Donc — avant de poursuivre, — j'ai pour tâche agréable de vous remercier bien cordialement, au nom de tous, des sympathies effectives que vous gardez à nos institutions.

Vous aimez les gymnastes, ces émules des éphèbes de l'antiquité, et vous le montrez souvent, car vous savez reconnaître et encourager en eux ceux qui se distinguent par leur énergie, leur initiative, leur persévérance, et triomphent par eux-mêmes dans la lutte pour l'existence, parfois dure à leurs efforts.

Vous appréciez l'esprit d'égalité, de camaraderie, d'aide mutuelle dans la vie qu'ils possèdent au plus haut point, de même que le sentiment qui leur fait rendre hommage à ceux qui leur témoignent un attachement réel.

Et c'est parce que réunis à toute la jeunesse

virile et studieuse de notre pays, ces éléments forment d'une façon indissoluble la sève puissante et riche d'espoir de la nation, que vous affirmez, en toute circonstance, votre dévouement à l'œuvre de régénération commune.

Les gymnastes sont des humbles à l'âme fière, épris des nobles actions et des labeurs utiles, qui marchent résolument vers l'avenir lumineux.

En chemin, ils font des rêves, des rêves réalisables, cela va sans dire.

Celui qui leur tient le plus au cœur, but idéal qui se traduit dans tous leurs actes, c'est de coopérer au bien, à la grandeur de la France, au rôle actif de la race française; c'est de perpétuer la mission réservée par l'histoire à son génie bienfaisant, et pour cela, de multiplier à l'infini les ressources de son capital collectif d'intelligence et de force de résistance.

Tous rêvent, sans doute, d'une ère de justice et de paix sincère entre les peuples, se fondant sur le respect mutuel et le principe sacré de l'inviolabilité des patries. Mais cette vision leur apparaît toujours dominée par l'image de la France rayonnante et vénérée, heureuse du retour de tous ses enfants au foyer maternel, prospère dans l'activité et plaçant sa sécurité dans sa puissance et la conscience de son devoir.

En attendant la réalisation complète de ce vœu, parlons maintenant d'un rêve plus rapproché, — sorte d'étape sur la route à parcourir — d'une pensée chère depuis longtemps aux gymnastes lyonnais et qu'il est en votre pouvoir de les aider grandement à conduire au succès.

A ce sujet, veuillez faire avec moi une courte incursion dans le domaine historique.

La première Société française de gymnastique a pris naissance à Lyon, en 1842, au gymnase de M. Pugins, un disciple d'Amoros. Toutefois, c'est d'abord plutôt un cercle qu'une société, et c'est seulement en 1860, à Guebwiller, dans notre chère Alsace, que s'établit une Société vraiment comparable comme organisation à celles d'aujourd'hui.

Déjà, avant 1870, il existait dans cette province momentanément séparée de nous, une Association qui comprenait 17 sociétés, alors que le reste de la France n'en comptait que 19, au total 36 Sociétés.

Les épreuves de l'année terrible ont suscité un véritable réveil de l'éducation physique, mais pendant longtemps les gymnastes luttèrent, sans aucun appui. Aujourd'hui leur cause est gagnée, et notre pays compte actuellement près de mille Sociétés de gymnastique.

C'est à l'Union des Sociétés de gymnastique de France que nous devons avant tout ce magnifique essor.

Fondée en 1873, sous l'impulsion de quatre Sociétés, cette grande Association en groupe aujourd'hui près de quatre cents.

Quelques mots sur son fonctionnement vous feront comprendre quelle somme de reconnaissance nous devons garder à l'Union de France pour sa propagande fructueuse et infatigable à travers le pays.

Chaque année, la grande fête fédérale de l'Union est célébrée sur un point différent du territoire; les villes où elle a eu lieu depuis la fondation sont: Reims, Epinal, Lille, La Rochelle, le Havre, Angoulême, Amiens, Bordeaux, Tours, Nantes, Saintes, Paris, Besançon, Limoges et Nancy.

Cette année, la ville de Toulouse a sollicité et obtenu l'honneur de donner la dix-neuvième fête fédérale.

Ainsi, le drapeau fédéral des gymnastes français, semblable au flambeau du coureur antique, passe de main en main et vient allumer jusque sur les points les plus reculés du territoire, un ardent brasier d'amour pour la France.

Quand nous aurons dit que, chaque année, M. le Président de la République préside en personne notre fête fédérale, que de très nombreuses Sociétés y assistent, venues des extrémités de la France et même de nos colonies, nous aurons donné une première idée de l'importance de cette solennité.

Ce n'est pas tout encore, [notre grande Association française se réserve d'inviter à sa fête annuelle les nations amies de la nôtre, et l'on voit s'y produire des manifestations grandioses comme celles de Paris (1889), de Nancy (1892), affirmant que la France a gardé l'estime des peuples, de ceux surtout dont l'existence repose sur la foi des traités et qui, respectant l'intégralité d'autrui, savent n'avoir rien à redouter de notre côté.

Vous venez de le constater, la seconde ville de France ne figure pas sur la liste des dix-neuf fêtes fédérales, dans un espace de vingt années, de 1873 à 1893.

Une circonstance exceptionnelle se présente pour combler cette lacune.

L'an prochain, Lyon verra inaugurer une superbe Exposition internationale et coloniale.

Le 20^e fête fédérale française de gymnastique peut devenir un des grands attraits de cette Exposition et attirer dans notre ville un surcroît considérable de visiteurs.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter rapidement un regard en arrière, sur le brillant cycle des dix-huit fêtes précédentes, et notamment sur celle de Paris.

A Paris, la 15^e fête fédérale a inscrit 361 Sociétés françaises, 58 de Belgique, 45 de Suisse, 4 de Bohême, et de nombreuses Sociétés du Danemark, de la Hollande, du Luxembourg, de Suède et Norvège, etc., etc., en tout environ 500 Sociétés pour 12,000 gymnastes.

Quel spectacle reconfortant que celui de toutes ces nationalités, sincèrement amies, venant applaudir au relèvement de la France! Les présidents des Fédérations suisse et belge apportant à leurs amis français une coupe avec dédicace élogieuse, le président des Tchèques offrant aussi un objet précieux, une couronne de tilleul, l'arbre sacré du peuple slave. Et ces mêmes manifestations se continuant dans les fêtes fédérales successives pour aboutir, l'an dernier, à la visite du grand duc Constantin, envoyé spécial du czar de Russie!

Pour Lyon, nos espérances sont légèrement réduites; cependant la coïncidence de l'Exposition et surtout l'excellente situation topographique de notre ville nous permettent d'évaluer à 200 ou 250 le nombre de Sociétés françaises et étrangères qui viendront participer à la 20^e fête fédérale.

Ne sommes-nous pas dans une position à peu près centrale qui facilitera la concentration des sections concurrentes? D'autre part, nous nous trouvons aux portes de la Suisse, foyer important de culture gymnastique.

On peut donc prédire l'immense succès qui attend la 20^e fête fédérale à Lyon, à la condition toutefois que des ressources suffisantes seront mises à la disposition des organisateurs.

Entraînées dans un même élan de concorde et de discipline et désireuses de suivre les traces victorieuses de leurs aînées, les Sociétés de tir, organisatrices du 4^e concours national de 1891, les dix-sept Sociétés de gymnastique de Lyon ont décidé de demander la 20^e fête fédérale pour 1894.

En même temps, une importante demande de subvention a été adressée aux conseils élus de la ville et du département.

La 15^e fête fédérale de Paris a bénéficié d'un budget total de 160,000 francs environ.

A Lyon, nos prétentions sont certainement moindres, tout en restant assez élevées.

Songez aux mille détails d'une organisation qui doit rester l'honneur de notre cité et répondre à l'attente de tous les gymnastes français!

L'appui pécuniaire de la ville et du département sera certainement proportionné à la grandeur de la solennité que veulent préparer les Sociétés de Lyon.

Nous espérons aussi que nos concitoyens nous aideront de leurs souscriptions, dans une large mesure, lorsque le moment sera venu de solliciter leur concours.

Pour donner à l'œuvre projetée toute l'ampleur désirable, c'est à vous, messieurs, c'est à la presse tout entière que nous venons, dès à présent, faire appel pour gagner notre cause devant l'opinion publique.

Soyez une fois de plus les bons combattants d'une idée grande et généreuse et montrez que notre entreprise, en dépit des lourdes charges qu'elle semble créer, n'en sera pas moins plus profitable aux intérêts de notre ville.

Vous aurez ainsi acquis de nouveaux droits à la profonde gratitude des gymnastes lyonnais et d'avance nous vous exprimons les remerciements chaleureux des dix-sept Sociétés de gymnastique organisatrices et de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

À la suite de ce discours, M. Berthier — en sa qualité de trésorier — a fait appel au concours financier de la Municipalité et du Conseil général.

Deux de nos confrères de la presse lyonnaise ont répondu, puis M. Rivière a donné l'assurance que le Conseil municipal dont il fait partie, ne pouvait qu'accueillir favorablement la demande de l'Union des Sociétés de gymnastique, et qu'en résumé, ce que la Ville de Lyon donnerait d'un côté, elle le retrouverait largement de l'autre par suite de la grande affluence de monde qu'amènerait à Lyon le Concours fédéral.

Sur cette assurance, M. Parmentier a levé son verre à M. le maire de Lyon et l'assistance s'est séparée.



LA FONTAINE BARTHOLDI

La fontaine Bartholdi — qui fut un des clous de l'Exposition de 1889 — a été installée à Lyon, sur la place des Terreaux, par les soins de M. Hirsch, architecte de la Ville.

Elle a été inaugurée à l'occasion de la fête nationale du 22 septembre 1892.

Bien qu'elle n'ait pas été conçue en vue de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, cette œuvre artistique et monumentale présente dans son ensemble une allure énergique et puissante, qui a changé complètement l'aspect de notre vieille place des Terreaux et l'a transformée en une des plus belles places de notre ville.

Le groupe principal de la fontaine — symbolisant la course torrentueuse d'un fleuve vers la mer — représente un quadriga conduit par une femme allégorique.

Il est installé sur un massif de rochers, d'où l'eau se déverse en cascades dans un bassin formé de deux parties semi-circulaires.

La femme allégorique — qui couronne l'œuvre — mesure 4 mètres du haut de la tête jusqu'à la vasque en plomb.

Le groupe — d'un poids de 21,000 kilogrammes — est en plomb repoussé et martelé.

Il a été exécuté — d'après la maquette de Bartholdi — dans les ateliers Gaget-Pérignon; l'épaisseur du plomb est à peine de 2 millimètres et demi.

La hauteur totale du monument est d'environ 8 mètres 75. Les chevaux qui supportent la vasque supérieure ne mesurent pas moins de 4 mètres 85 à partir du haut du trottoir.

Sans entrer dans une étude approfondie de l'œuvre, il est utile d'en faire remarquer les côtés saillants.

Face à l'hôtel de ville, est un vaste bassin demi-circulaire dont le diamètre est d'une quinzaine de mètres: d'un monceau de rocailles disposé dans un désordre pittoresque, émergent les quatre chevaux, puis le char, puis une conque, et enfin la statue qui, superbe, domine cet ensemble, entourée de sujets plus petits qui tiennent des urnes.

Le premier bassin est surmonté d'un second qui entoure le derrière du monument. Deux candélabres en bronze, à trois branches, en marquent les bords; son pourtour est orné de têtes de lions rugissants et de reliefs représentant des coquillages.

De la partie supérieure, de dessous le char, dont les roues sont formées d'agglomérations de coquillages, l'eau s'échappe à flots pour retomber en cascade dans le premier bassin.

Lorsque l'eau ne coule pas, la fontaine Bartholdi est un superbe monument, mais lorsque les vannes sont ouvertes, elle devient un monument vivant; d'en haut s'échappent cinq jets harmonieusement entrecroisés, l'eau glisse dans la conque dont les cannelures la renvoient en filets d'argent dans le char, qui la déverse en nappe écumante sur les chevaux.

Le plomb prend — sous cette avalanche — les teintes les plus variées, qui se graduent comme si le pinceau d'un artiste l'étalait sur une toile; les rocailles grises deviennent bleuâtres; derrière, les roues du char semblent glisser sur l'eau.

L'effet le plus curieux est celui produit par les naseaux des chevaux qui exhalent de l'eau pulvérisée, l'eau retombe dans leur bouche et ils semblent écumer.

Le titre officiel du monument — titre oublié pour celui de fontaine Bartholdi — est celui-ci: *les fleuves et les sources allant à l'Océan*; il peint bien la pensée de l'artiste, car il y a dans cet ensemble un mouvement, une vie extraordinaire.

C'est une promenade triomphale, d'une impétuosité sereine, dont la majesté calme rappelle plutôt le cours lent et puissant d'un fleuve idéal, que la marche rapide du Rhône ou la chute précipitée des torrents alpestres.



Statistique des Locomotives.

D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, il y a environ 61,000 locomotives en Europe, et 48,000 dans les autres parties du monde.

Il y a par 100 kilomètres de chemin de fer, 50 locomotives en Angleterre et en Belgique, 33 en Allemagne, 29 en France, 25 en Russie, 20 en Autriche, 18 en Italie, 14 dans l'Inde et 12 aux Etats-Unis.

L'Angleterre a 15,552 locomotives, l'Allemagne 12,811, la France 9,747, la Russie 9,691, l'Autriche 4,610, l'Italie 2,286 la Belgique 2,332, les Etats-Unis 29,398 et l'Inde 3,237.

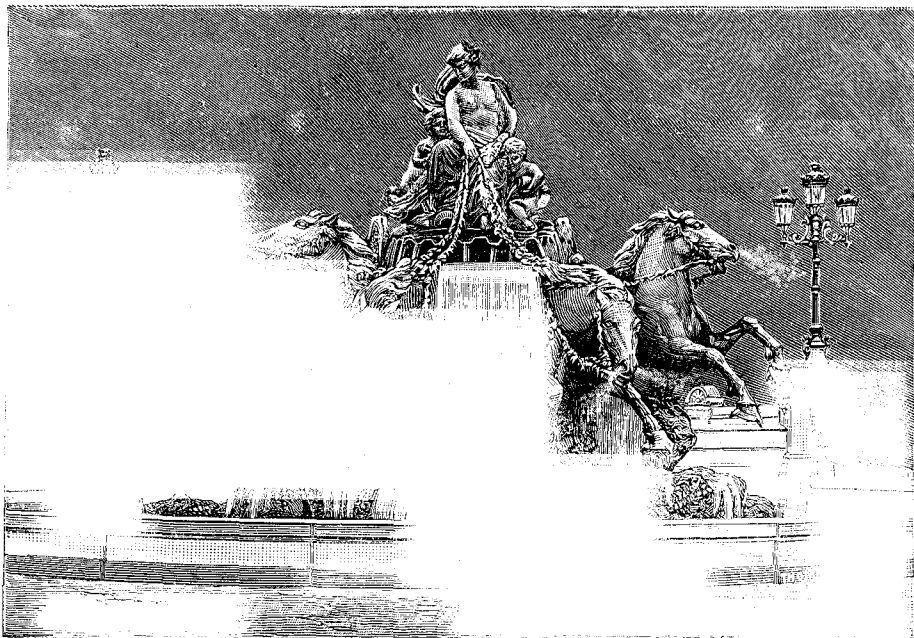
La Locomotive perfectionnée du P.-L.-M.

Chaque jour, la science fait faire un nouveau pas en avant à l'inéluctable progrès.

Nous n'en voulons pour preuve que la nouvelle locomotive qui vient de sortir des ateliers de la Compagnie P.-L.-M. et qui a été mise à l'essai au train de marchandises 3,005.

Cette machine construite d'après les derniers principes mécaniques devra remorquer un train de 65 voitures avec une vitesse de 45 kilomètres à l'heure. Les trains de marchandises actuellement ne marchent qu'à une vitesse maxima de 36 kilomètres.

Mais là ne doit pas s'arrêter l'augmentation de vitesse sur la ligne P.-L.-M. Les trains de voyageurs sont aussi l'objet d'une étude sérieuse et approfondie. Au service d'été, la Compagnie mettra en marche un train de luxe avec une vitesse de 100 kilomètres à l'heure. Les trains actuels ne dépassent pas 75 kilomètres.



LA FONTAINE BARTHOLDI

Récolte des tabacs de 1892.

Voici, sur la culture et la récolte des tabacs, quelques renseignements qui intéressent particulièrement notre région:

Les planteurs de tabacs du département de la Savoie et des quatre cantons de l'Isère, Pont-de-Beauvoisin, La Tour-du-Pin, Saint-Geoire et Morestel, ont livré leur récolte dans les magasins de Pont-de-Beauvoisin.

Les tabacs sont payés par la régie, outre une allocation de 10 fr. par 100 kil. pour les tabacs surchoix, savoir:

Tabacs marchands. — Première qualité, 145 fr.; deuxième qualité, 112 fr.; troisième qualité, 90 fr.

Tabacs non marchands. — Première qualité, 70 fr.; deuxième qualité, 50 fr.; troisième qualité, 25 fr.

Il est alloué aux planteurs, à titre de déchet, pour pertes et brisures de feuilles, une déduction de 1/10 des quantités restant à leur charge.

Les prix des premières, deuxième et troisième qualités sont appliqués exclusivement aux tabacs fins, légers et combustibles; les tabacs grossiers, communs, d'espèces abâtardies et incombustibles, sont rigoureusement rejetés dans les classes non marchands.

Le total des planteurs de la Savoie est de 1,065.

En 1893, le département de la Savoie est autorisé à planter en tabac pour l'approvisionnement des manufactures de l'Etat, dans les arrondissements de Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne et Albertville, six cent vingt hectares, non compris le 1/5 d'excédent toléré par l'art. 193 de la loi du 28 avril 1816. Il est appelé à fournir sur la récolte de ladite année un contingent de huit cent

quatre-vingt-dix-neuf mille kilos de tabac. Le nombre des pieds à planter par hectare sera de trente-huit mille.

L'hippophagie à Paris.

D'après une communication très intéressante qui vient d'être faite à la Société de médecine et d'hygiène publique de France par M. le professeur Nocard, de l'École d'Alfort, il résulterait que Paris possède actuellement 150 étaux de boucherie hippophagique et qu'au cours de la dernière année, il a été sacrifié dans les abattoirs de Pantin et de Villejuif 20,771 chevaux, 242 ânes et 68 mulets.

Le préjugé concernant l'usage de la viande de cheval continuant, paraît-il, à être très fort, même parmi les indigents, qui ne portent pas leurs bords dans ces boucheries, la seule clientèle existante serait, au dire de M. le professeur Nocard: les petits rentiers, les pensionnats et les commerçants ayant un personnel à nourrir, les dompteurs, les restaurants populaires, les pharmaciens qui préparent des spécialités reconfortantes, à base de viande hachée ou de poudre de viande.

Enfin, toujours d'après M. Nocard, les boucheries hippophagiques de Paris auraient encore une autre clientèle spéciale, dont nous ne parlerons que très discrètement: les femmes mariées dont le budget pour la toilette est un peu court et qui font alors, à l'insu de leur mari et tout en assurant à peu de frais les repas de la journée... danser légèrement l'anse du panier.

Saint-Petersbourg port de mer.

Bien avant Paris, Saint-Petersbourg paraît destiné à être transformé en un port de mer.

Le projet élaboré par le Ministre des voies de communication vient d'être, en effet, présenté par une commission spéciale instituée au ministère des finances, et il a été décidé que les travaux estimés à 1 million de roubles devront être terminés pour 1895.

Saint-Petersbourg, port de mer, pourra recevoir cinquante navires de fort tonnage.

Le temps qu'il a fallu pour la formation de la houille.

Dans une conférence fort intéressante qu'a faite, à Johnstown, M. J. Fulton, il a traité la question de savoir quelle durée il avait fallu pour la formation des couches de charbon. Deux méthodes ont été employées pour arriver à résoudre approximativement ce problème.

On a d'abord évalué le temps nécessaire à la production des matières végétales constituant une couche de charbon.

Prenant pour base une végétation vigoureuse et luxuriante ou temps actuel, sur un hectare de terrain en foin ou en bois, on aura, par année, environ 2,500 kilogrammes, soit 250,000 kilogrammes en cent ans; cette quantité de matières générales pressées à la gravité spécifique du charbon, qui est 1/4, répandue également sur un hectare, et dégagée d'une partie des gaz et de l'eau qu'elle contient, produirait une épaisseur d'environ un centimètre de charbon par siècle.

A Johnstown, les diverses couches de charbon représentent une épaisseur de 5 mètres 25 centimètres; admettant donc qu'il faille 100 ans par centimètre pour constituer cette épaisseur, il a fallu 52,500 ans.

On peut croire qu'à l'époque de la formation du charbon, la végétation du globe était beaucoup plus rapide et luxuriante qu'aujourd'hui; mais si cela est vrai, il faut encore tenir compte de la déperdition dans l'atmosphère, sous forme d'acide carbonique et d'hydrogène, de près de la moitié de la quantité; l'évaluation du temps est donc plutôt au-dessous de la réalité.

Les couches de charbon, à Johnstown, sont intercalées dans des dépôts de sable, de roches, de schistes, de grès, interstratifiés avec le charbon,

qui n'en représente qu'environ la trentième partie, il y aurait donc lieu de multiplier les 52,500 ans par 30, ce qui donnerait une espace de temps de 1,575,000 ans.

La seconde méthode consiste à mesurer le temps par l'accumulation des sédiments au delta du Mississipi, ce calcul arrive à des résultats à peu près semblables.

Ces deux méthodes sont basées sur des probabilités qui n'ont pas été vérifiées. Mais la durée du temps indiqué n'a rien de déraisonnable.

La récolte des vins en 1892.

La récolte des vins pour l'année 1892 est évaluée par l'administration des contributions indirectes à 30,139,000 hectolitres.

Si l'on ajoute à cela l'importation des vins étrangers qui se chiffre par 12 millions d'hectolitres, la production des vins de seconde cuvée qui est de 1,883,000 hectolitres, et la fabrication des vins de raisins secs qui est de 4,703,000 hectolitres, on voit que nous pourrions consommer cette année environ 60,000,000 hectolitres de vin.

Si l'on compte 20,000,000 de buveurs, cela fera 300 litres pour chacun.

Les traitements des diplomates.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en indiquant les traitements des divers diplomates tels qu'ils sont portés dans le dernier rapport du budget des affaires étrangères.

Les traitements annuels sont les suivants :

Ambassadeurs.....	Fr. 40.000
Ministres plénipotentiaires de première classe.....	30.000
Ministres plénipotentiaires de deuxième classe.....	24.000
Conseillers d'ambassade et consuls généraux.....	18.000
Secrétaires et consuls de première classe.....	12.000
Secrétaires et consuls de deuxième classe.....	10.000
Secrétaires de troisième classe et consuls suppléants.....	5.000
Vice-consuls, drogman, interprètes.....	6.000
Chanceliers.....	5.000

Quant aux frais de représentation, ils varient suivant les diverses résidences.

Les ambassadeurs touchent :

A Berlin.....	Fr. 100.000
A Berne.....	20.000
A Constantinople.....	90.000
A Londres.....	160.000
A Madrid.....	80.000
A Rome (Saint-Siège).....	70.000
A Rome (Italie).....	70.000
A Saint-Petersbourg.....	170.000
A Vienne.....	130.000

Les ministres plénipotentiaires qui gèrent nos légations ont des frais de représentation également variables. Ils reçoivent :

A Pékin.....	Fr. 55.000
A Washington et à Rio-Janeiro.....	50.000
A Tokio.....	49.000
A Buenos-Ayres.....	45.000
A Athènes, à Mexico.....	36.000
A Bruxelles, Bucharest, La Haye et Lisbonne.....	30.000
A Copenhague, Lima et Santiago de Chili.....	26.000
A Munich, Stockholm, Téhéran.....	20.000
A Belgrade et Montevideo.....	16.000
A Luxembourg, Caracas et Port-au-Prince.....	12.000
A Tanger.....	8.000

Les consuls généraux, consuls et vice-consuls gérant un poste jouissent, eux aussi, d'une allocation pour frais de représentation qui élève leur traitement et qui varie suivant leur résidence. Le consul général d'Alexandrie reçoit ainsi 50,000 fr., de même que ses collègues de Calcutta et de Shanghai.

D'autres consuls généraux touchent 20, 22, 30 ou 40,000 francs comme celui de Londres. Les consuls ordinaires touchent 15, 18, 20, 25 et jusqu'à 35,000 francs comme à San Francisco et à Batavia. Enfin, les vice-consuls perçoivent des allocations variant de 7 à 15,000 francs.

Le personnel en sous-ordre des ambassades et des légations, de même que celui des consulats, ne reçoit aucuns frais de représentation. Il se borne à émarger au budget son traitement tout sec.

Le point le plus froid du globe.

On ignore, et pour cause, les froids vertigineux qui peuvent se produire au pôle même, mais, en ce qui concerne les régions habitées, le point le plus froid du globe que l'on ait observé paraît être Werchojansk, en Sibérie orientale. Cette localité, vraiment sibé-

rienne, est située, sur les cartes, à 67°34' de latitude nord et 133°51' de longitude est de Greenwich; son altitude est de 107 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le savant professeur Wild, de Saint-Petersbourg, a eu le dévouement d'y observer et d'y noter la température pendant une année entière; il convient de l'en féliciter chaleureusement. Voici les moyennes qu'il a obtenues :

Janvier.....	— 53,4
Février.....	— 46,3
Mars.....	— 44,7
Avril.....	— 15,8
Mai.....	— 9,1
Juin.....	+ 9,6
Juillet.....	+ 13,8
Août.....	+ 6,4
Septembre.....	— 1,6
Octobre.....	— 20,2
Novembre.....	— 40,1
Décembre.....	— 49,9

Moyenne de toute l'année 19°3 au-dessous de zéro.

On ne peut se demander sans inquiétude de quelle énergie vitale sont doués des êtres humains qui, après avoir supporté 13°8 de chaleur au mois de juillet, sont soumis, en janvier et février, à des froids de 46° et 53° centigrades! Et nous nous plaignons, en France, lorsque le thermomètre descend à 8 ou 10 degrés au-dessous de zéro.

Rappelons, en passant, que le calcul indique comme zéro absolu du thermomètre la température de — 273°. A deux cent soixante-treize degrés de froid, rien ne vivrait plus, vraisemblablement, sur notre planète : plus de dilatations, plus de contractions, ce serait la mort de tout ce qui existe à la surface de la terre.

La monnaie en France.

Une statistique de l'administration des monnaies :

De 1795 au 31 décembre 1889, il a été fabriqué en France pour 8 milliards 717 millions 840 mille 570 francs de monnaie d'or, et 5 milliards 312 millions 508,820 francs de monnaie d'argent.

Les pièces de 20 francs ne sont fabriquées que depuis 1803. Il en a été frappé 361 millions 547,299, soit pour une valeur de 7 milliards 230 millions 945,980 francs.

Le nombre des domestiques.

Voici, avec un à peu près dans les chiffres, mais d'une exactitude certaine dans les proportions, comment se dénombre et se groupe la population domestique de notre pays :

Les habitants vivant de l'impôt (fonctionnaires et militaires de tous grades) emploient 99,600 domestiques; les cultes et congrégations religieuses 44,000; les habitants vivant exclusivement de leurs revenus 320,400; le haut commerce 94,200; le commerce ordinaire 253,500; la grande industrie 109,600; la petite industrie 144,000; les professions libérales 90,900; l'agriculture 1 million 400,000, ce qui forme un total de 2,556,200 domestiques.

Le chiffre est excessif : c'est le quinzième de la population qui est ainsi obligé de subordonner son existence à celle des autres.

La mort et les médecins.

Le docteur Birnbaum a publié un travail de statistique dans le *Médical Record* dont voici les principales conclusions :

L'âge qui donne le plus de docteurs est 27 ans. La moitié du chiffre total ont moins de 40 ans et les trois quarts moins de 50 ans. La disparition du nombre des médecins est moins marquée de 40 à 60 ans. D'une façon relative, c'est entre 43 et 44 ans que les médecins meurent le moins.

Les médecins n'atteignent pas un âge très avancé, aussi souvent que la moyenne de la population ordinaire. Sur 15,000 personnes de toutes classes ayant atteint l'âge de 25 ans, 30 dépasseront 95 ans et 180 atteindront 90 ans. Sur les 15,000 médecins statistiqués par Birnbaum, aucun n'a atteint l'âge de 94 ans.

Au point de vue des décès, le grand nombre se présente entre 66 et 75 ans. Il meurt en moyenne annuellement un médecin sur 44.

La vie en expectative est pour les médecins un peu en dessous de celle de la moyenne de la population, mais pas beaucoup.

En examinant les chiffres portant sur les causes

des morts, on est frappé du nombre extraordinairement élevé représentant les décès produits par des fatigues physiques et intellectuelles exagérées, tandis que relativement peu sont dus aux excès de la vie dans le sens ordinaire de ce mot.

La conclusion en est que si les médecins travaillent dur, ils ne vivent pas vieux.

L'heure du mariage

Documents matrimoniaux assez piquants recueillis par l'Allemagne :

On sait que l'Allemagne est en train de refaire son code civil.

Voulant fixer l'âge auquel les Allemands et les Allemandes pourront se marier, âge qui varie suivant les diverses provinces, elle a fait rechercher les règles établies dans les différents pays de l'Europe.

Il ressort de ces recherches qu'en Russie les hommes peuvent se marier à dix-huit ans et les femmes à seize; en France et en Belgique, les hommes à dix-huit ans et les femmes à quinze.

Il en est de même en Hongrie pour les protestants; mais les catholiques peuvent se marier : les hommes à quatorze ans et les femmes à douze, comme en Espagne, en Grèce, en Portugal et en Suisse; en Autriche on se marie, hommes et femmes, depuis quatorze ans. En Angleterre et en Turquie, il n'y a pas d'âge minimum.

Macaroni ★★ Rivoire et Carret
en paquets de 250 et 500 grammes

BULLETIN FINANCIER

Suivant l'autorisation que nous avons obtenue de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, nous continuons à donner des extraits de la Revue hebdomadaire de cette maison. Nous nous attachons surtout à reproduire les renseignements relatifs aux valeurs locales qui se négocient sur le marché de Lyon. Elles sont nombreuses et pour la plupart très prospères; ces renseignements nous semblent aussi rentrer plus spécialement dans le cadre du Bulletin de l'Exposition.

Nous serons souvent obligés de procéder dans ces reproductions par voie d'analyse, les articles de la Revue E.-M. Cottet et C^{ie} comportant nécessairement des développements que le cadre réduit de cette chronique financière ne nous permet pas de donner.

Situation. — Les fluctuations sont toujours fort nombreuses, elles suivent les incidents de la politique intérieure. Il semble que le 3 % doit se mouvoir entre 96 comme prix de baisse et 98 comme prix maximum.

Obligations. — Les Obligations des *Chemins Espagnols* maintiennent leurs cours précédemment acquis. Le bilan de la Banque d'Espagne cette semaine, est plutôt favorable. L'accord avec les *Chemins Autrichiens*, au sujet de l'impôt des Obligations, n'a pas été approuvé, dans tous ses détails, par le Tribunal de Commerce de Vienne. Il s'agit des obligations de la série 10 à 14 devant être achetées à la Bourse. Ce mode n'est pas admis par le Tribunal; mais on pense trouver une compensation en allégeant l'amortissement.

La conversion des obligations *Dombrowsa*, ainsi qu'on s'y attendait, a été un grand succès; les souscriptions éventuelles n'ont obtenu que des résultats insignifiants. L'obligation *nouvelle* se tient aux environs de 492.

Un peu de réaction sur l'obligation *Briansk* à 486, par suite des réalisations de bénéfices.

L'obligation *Richarme* est très demandée et s'est établie au pair. Comme obligations industrielles du type 5 0/0 figurant à notre bourse, il n'y a plus que les obligations *Cuivres de Mâcon* et celles des *Houillères de la Russie Méridionale* cotées les premières 437 fr., les secondes 452 fr., pour un revenu de 25 fr. net.

Les obligations des *Tramways de Lyon* 4 0/0 ont coté 319.

L'obligation *Urikany* 5 0/0 de 250 fr. pour 12,50 de revenu se négocie sur le marché en Banque à 247,50.

Mines de Montrambert. — Les bénéfices de l'exercice 1892 ont été de 4,272,676 au lieu de 5,170,410 en 1891, malgré cela le dividende a été maintenu à 47 fr. 50. On est arrivé à ce résultat en dotant moins largement les comptes de réserve et d'amortissement. On a reporté à nouveau 915,000 fr.

Le portefeuille de la Société est porté à l'inventaire pour 8,184,000 en estimant les valeurs au prix d'achat.

Verreries Richarme (à Rive-de-Gier). — Le dividende qui sera proposé pour l'exercice 1892 sera de 22 fr. 50 employant 153,000. Pour les amortissements divers on a prélevé 98,809 fr.

Crédit Lyonnais. — L'Assemblée est fixée au 6 avril. Le dividende est maintenu comme le précédent à 30 fr.

Le point intéressant du bilan cette année est la régularisation du compte de réserves spéciales qui de 20 millions est ramené à 10 millions. On se rappelle que ce compte avait été créé en prévision des pertes à subir sur le portefeuille-titres, pertes qui se trouvent réglées maintenant par la modification signalée ci-dessus.

Valeurs locales. — Nous devons dire que les capitalistes étrangers à notre place ont suivi ces temps derniers avec attention nos diverses affaires locales, reconnues saines et bien administrées. Les Actions Métallurgiques, les Mines, certaines entreprises de transports ou de fabrication d'objets de grande consommation, ont attiré des capitaux. L'initiative lyonnaise voit d'ordinaire assez juste, elle ne s'emballa pas, elle ne majeure pas les entreprises et sait les administrer avec économie, persévérance et prudence. — Les acclimations et fondations suivantes ont très bien réussi : *Houillères de Dombrowa, Verreries Richarme, Brasseries Georges Hoffherr, Funiculaire Croix-Pâquet, Brasseries Rinck, Société de l'Aluminium*, etc.

La Société en commandite J. Claret et C^{ie} pour l'exploitation des Tramways électriques de Clermont à Royat vient d'être transformée en société anonyme. Un groupe de capitalistes lyonnais est intéressé dans cette affaire qui est prospère.

Métallurgie et Mines. — On espère qu'après le vote du Sénat les commandes seront abondantes pour la marine.

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a fait des commandes de bandages de roues. On fait remarquer que les Compagnies en France sont moins bien outillées que celles d'Allemagne, au point de vue de leur matériel de traction.

Il est question d'une commande de plusieurs gros cuirassés qui serait donnée par le gouvernement Brésilien.

Le cahier des charges de la vente de la mine Beaubrun a été définitivement arrêté par tous les intéressés, de sorte que les affiches vont être apposées. Lamise à prix est fixée à 5 millions de francs.

Tous les dividendes des Mines de la région sont maintenant connus.

La Loire donne 6 francs, le Saint-Etienne 14 francs, Montrambert francs 47,50. Cette dernière compagnie a faiblement doté ses réserves en 1892.

REVUE DES SPECTACLES

Grand-Théâtre.

Nous avons eu cette semaine une reprise de *Lohergrin* avec MM. Lafarge, Mondaud, Vinche, Ramieux; M^{mes} Devareilles et de Vita.

M. Lafarge, qui possède la superbe allure de son rôle, l'a interprété en véritable artiste et a reçu du public une ovation justement méritée.

M^{lle} Devareilles, qui paraissait pour la première fois sur la scène, dans le rôle d'Elsa, a complètement réussi.

M. Mondaud, très dramatique, d'un sentiment très personnel, dans Frédéric de Téralmund, et M^{lle} de Vita, excellente dans le rôle, pourtant ingrat, d'Ortrude, ont complété avec MM. Vinche et Ramieux une interprétation absolument remarquable.

Les soirées de *Werther*, avec M. Dupuy, M^{mes} Fiérens et Doux continuent à être des plus suivies.

Théâtre des Célestins.

Dans notre dernier numéro, nous nous sommes contentés de signaler l'excellente interprétation de *Champignol malgré lui*.

Si nous reparlons aujourd'hui du joyeux vaudeville de MM. Feydeau et Maurice Desvallières, c'est pour en signaler les farces naïvement énormes qui — bon gré mal gré — engendrent une gaieté impérieuse à laquelle le public — du reste — s'abandonne du meilleur cœur.

La présence sous les drapeaux de deux Champignol — un vrai et un faux — donne lieu aux péripéties les plus divertissantes.

C'est au milieu des éclats de rire des spectateurs, qu'elles se déroulent dans les baraquements militaires occupés par les réservistes.

Parmi les inventions folles — fort adroitement menées et variées par les auteurs — il faut citer la scène où les deux Champignol montent la garde de compagnie en échangeant — avec discrétion — leurs confidences, et la scène où l'on coupe et recoupe — à outrance — les cheveux du vrai Champignol, sur l'ordre du commandant qui a trouvé trop longs ceux de Saint-Florimond, le Champignol malgré lui.

Cette bouffonnerie semi-militaire est jouée — comme nous l'avons dit — avec entrain par MM. Gilles Rollin, Poncet, Belliard, Homerville et Durand; M^{mes} Blanche Ollivier, Darthenay et Blancheteau.

Lyon-Salon 1893

Le deuxième fascicule de *Lyon-Salon* vient de paraître; il contient dix-huit belles gravures, reproductions héliographiques des œuvres les plus remarquées au Salon de Bellecour.

Les peintres sont représentés par : DUPAIN, *Jeunesse et Chimère*; ROBERT-FLEURY, *La Madeleine*; HODEBERT, *Femme qui pleure*; DETAILLE, *La Batterie blanche*; CHICOTOT, *Mort de sainte Catherine de Sienne*; PERRACHON, *Sous les Roses*; BRILLOUIN, *L'Épée*; TRÉMOLIÈRES, *Un Thé à l'atelier*; FAIVRE-DUFFER, *La Vision*; J. SON, *Bords de l'Albarine*; BOUTIGNY, *Le Récit du Cantonnier*; DE BELAIR, *Saint Hubert*; Pierre SALLÉ, *Le Centenaire*; DE ROUSSET, *Une Communiant au village*; STENGELIN, *Paysage drenthois*; et les sculpteurs par : AUBERT, *Le peintre Allemand*; BARONNE LOMBARD DE BUFFIÈRES, *Incroyable*; ARTHUR DE GRAVILLON, *La Perle*.

Ces reproductions si réussies et la fine critique qui les accompagne permettront à tous les amateurs de conserver, à peu de frais et dans une artistique publication, le souvenir de nos Salons lyonnais.

CHABLY APÉRITIF DIGESTIF
au Kina Calissaya et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

JAMBONS COLEMAN
MARQUE DÉPOSÉE
GENUINE
4 MÉDAILLES D'OR
DIPLOMES D'HONNEUR
LA MARQUE "GENUINE"

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

CHOLLET ET RÉZARD

Maisons : 10, Rue Bellecordière

et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

AU COLOSSE DE RHODES

Maison HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Lingerie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2^{fr}50 — DINERS 3^{fr}

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

V. VERMOREL

Constructeur à VILLEFRANCHE (Rhône)

MATÉRIEL DE GREFFAGE

Greffoirs Kunde et Solin

Véritables greffoirs français

SERPETTES, GREFFOIRS, SÉCATEURS, RAPHIA PAPIER PLOMB, etc.

VIGNES AMÉRICAINES

Plants, Greffes, Porte-Greffes

Producteurs directs

Le GREFFAGE PRATIQUE de la vigne par VERMOREL, nombr. gravures, jolie brochure, franco. 1 65

Tarif Franco

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS — Créé en 1856

66, Avenue de Saxe (cours Morand) LYON

Obtention, Vente et exploitation des Brevets.
Dépôts de Marques de fabrique et de commerce,
Modèles et dessins industrielles.
Consultations en matière de Contrefaçon, Validité, Antériorité, etc.

ENVOI DE TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

LÉPINETTE & RABILLOUD

INGÉNIEURS-CONSEILS

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients;
mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,
Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Franco par 5 kilos. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, LYON

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des
Hôpitaux**PRODUITS AU GLUTEN**

Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison

à domicile

ET EXPÉDITIONS

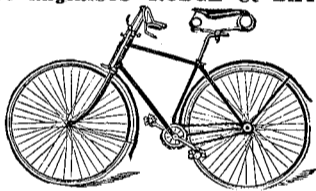
Cuisson tous les Jours

Entrepôts & Magasins Internationaux de Vélocipèdes**Emile DOUÉ**

LYON — 7, Place de la Charité, 7 — LYON

AGENCE RÉGIONALE

des Fabriques anglaises RUDGE et BAYLISS THOMAS

Toutes
les marques
de
Machines
anglaisesToutes
les marques
de
Machines
françaises

VALISES - PORTE-BAGAGES - CORNETS D'APPEL

DEMANDE de bons Agents-Correspondants pour le Rhône, l'Ain, la Drôme, le Gard, l'Isère, le Jura, la Loire, Saône-et-Loire, Haute-Savoie et Vaucluse.

A VENDRE AUX CHARPENNES

Jolie Propriété de rapport et d'agrément très bien
plantée. — Superficie 1700 mètres. — Pompes. —
Bassins. — Jets d'eau. — Rucher.

Ecrire AGENCE FOURNIER

N° 7728

PREMIÈRE QUALITÉ

THÉ DES MANDARINS
THÉ DES MANDARINS
THÉ DES MANDARINS

Vente en Gros :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

FABRIQUE d'APPAREILS pour l'EMPLOI du GAZCH. ANDRÉ & C^{ie}, BREVETÉS S. G. D. G.

LYON, 58, Rue Franklin. — 23, Avenue Parmentier, PARIS

MODÈLES PERFECTIONNÉS ET ENTièrement NOUVEAUX

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE SALLES A BAINS

Cheminées, Calorifères, Réchauds, Rôtissoires, Cuisinières, etc.
BRÛLEUR ÉCONOMIQUE, breveté s. g. d. g. Ce brûleur n'exige aucun entretien :
il n'a jamais besoin d'être nettoyé et se ferme automatiquement.

CHOCOLATS
CACAO

LYON

VINS FINS
Vins Ordinaires

MAISON FONDÉE EN 1780

ISAAC GASATI

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet

Fine Champagne
COGNAC

ENTREPOTS

CAFÉS
THÉS

32, quai de Serin

Aux exposants

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, l'Agence MEJEAN, 6, place des Terreaux, à Lyon, a organisé un service spécial pour représenter les exposants que l'éloignement, le manque de temps et des frais onéreux retiennent dans leurs foyers. Cette organisation présente une économie de 25 %. Le nombre de places étant limité, il est urgent de se hâter.

GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques.
Dépôts et représentation des produits exposés.
Publicité en tous genres. — Publicité dans les journaux.
Tableaux. — Réclames. — Distribution de prospectus.
Annonces peintes.

DU PLATRE

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de
conservation en bouteilles, ga-
rantie de fabrication nor-
male. — Téléphone.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer
forgé et fer Elégi, Serres,
Bâches, Châssis, Kiosques,
Marquises, Vérandas, Ponts,
Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,
Meubles fer et bois pour jardins et café.

MEILLE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS